



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération de la Commission Recherche

N° 2022-CFR-0022

Séance du 10 juin 2022

Président : M. Pasquale MAMMONE
Vice-Président : M. Éric MONFLIER

**Demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER
"BiHauts Eco de France " Programmation 2022 - Laboratoires UCCS et BioEcoAgro**

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 19
Nombre de membres représentés : 7
Nombre de vote pour : 26
Nombre de vote contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche émet un avis favorable sur la demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER "BiHauts Eco de France " Programmation 2022 - Laboratoires UCCS et BioEcoAgro.

Arras, le 22/07/2022

Le Président

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr



**Demande de subvention dans le cadre du CPER (2021-2027)
Projet « BiHauts Eco de France - Programmation 2022 »**

Intitulé du projet : BiHauts Eco de France - Les bioressources végétales et microbiennes et l'innovation technologique au service de la Bioéconomie, dans les Hauts-de-France

Descriptif : Ce projet vise à renforcer une recherche d'excellence en amont dans les domaines de l'agronomie, les biotechnologies, les procédés et les molécules issues de la biomasse et à assurer un transfert optimal des résultats de cette recherche aux entreprises régionales du secteur. Il vise ainsi à participer activement à la compétitivité de la région Hauts de France dans ce secteur porteur. Les objectifs sont donc :

- 1) la maîtrise et la production de bioressources/biomasse, notamment au travers de l'amélioration variétale et l'agro-écologie dans un contexte de changement climatique, tout en prenant en compte la variabilité des ressources : bioressources exploitées, cultivées, forestières, d'élevage, déchets ;
- 2) le criblage des biomolécules d'origine végétale ou microbienne actives et de leurs conditions d'obtention (chimie durable et bioprocédés) pour permettre la sélection, la caractérisation, la production, l'extraction, la purification, la fonctionnalisation et la mise en forme de produits d'intérêt issus de la matière première renouvelable ;
- 3) la valorisation de ces biomolécules via l'étude de leurs potentialités applicatives, en particulier, dans les domaines phytosanitaires (agents de biocontrôle), de la sécurité alimentaire (biopréservation), des aliments-santé, des bioproduits pour l'industrie ou de l'énergie (biogaz).

Ce projet est basé sur une recherche amont d'excellence, une recherche appliquée et une politique de valorisation avec de fortes retombées économiques à l'échelle régionale et nationale.

Le financement du CPER BiHauts Eco de France s'organise en deux dotations avec deux chefs de file:

- l'UPJV pour le site A2U (UPJV, UArtois, ULCO), UTC, ESCOM, UniLaSalle et INERIS
- ULille pour le site ULNE avec : ULille, INRAE, JUNIA.

Coordinateur : Université de Picardie Jules Verne (UPJV)

Partenaires : Université d'Artois (Unité de Catalyse et Chimie du Solide et UMRt BioEcoAgro Site Artois), Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), Université de Technologie de Compiègne, ESCOM, UniLaSalle, CNRS, INERIS

Demande d'aide pour l'Université d'Artois : 395 800 €

Coût total du projet pour l'Université d'Artois : 469 271,44 €

Bénéficiaire : Université d'Artois – UCCS et BioEcoAgro

Responsables scientifiques pour l'Artois : Sébatien Tilloy (UCCS) et Romdhane Karoui (BioEcoAgro)

Budget

Financements (en €)	Fonds propres	Etat / DRARI	Région	Coût total
Fonctionnement				0 €
Equipement		348 000 €		348 000,00 €
Personnel	73 471,44 €		47 800 €	121 271,44 €
Total	73 471,44 €	348 000 €	47 800 €	469 271,44 €

Fonctionnement :	0 €
Equipement : Spectromètre RMN	348 000 €
Personnel : Implication de deux personnels permanents (1 PU et 1 IGE à respectivement à 5 % et 25 % de leur temps de travail sur 24 mois)	25 671,44 €
Recrutement d'1 IGR sur 12 mois	47 800 €